



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

CABINET DU VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

Allocution de Monsieur le Vice-Président du Gouvernement

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture du Forum National de Concertation sur la mise en œuvre de l'interdiction des importations de poulets de chair et le renforcement de la filière avicole gabonaise

Libreville, du 25 au 26 Août 2025

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques au Développement ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers participants ;

C'est avec plaisir que je prends la parole à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture du Forum National de Concertation sur la mise en œuvre de l'interdiction des importations de poulets de chair et le renforcement de la filière avicole gabonaise.

Au nom du **Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, je salue solennellement ici la présence de tous les participants, notamment les représentants des éleveurs et des industriels, ainsi que celle de tous experts qui ont répondu à l'appel de l'administration pour échanger et apporter leur contribution sur une question aussi cruciale pour notre pays.

En effet, la filière avicole gabonaise, comme l'a si pertinemment souligné Madame le Ministre, est confrontée à une dépendance massive aux importations. Pour preuve, entre 2020 et 2024, le Gabon a importé en moyenne 55 000 tonnes de poulet de chair par an contre une production nationale annuelle estimée à seulement 4 000 tonnes.

Cette situation entraîne une perte économique annuelle considérable ; une vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire ; une fragilisation de l'emploi et un déséquilibre de la balance commerciale.

Dans ce contexte et conformément au pilier 5 du Projet de société du **Président de la République** consacré à l'«Économie et au Développement durable », le Gouvernement a franchi un cap décisif en annonçant, le 30 mai 2025, l'interdiction des importations de poulets de chair à compter du 1^{er} janvier 2027.

Par cette décision, **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**, s'est engagé à redonner toute sa place à la production avicole nationale en stimulant l'investissement local, réduisant la dépendance alimentaire et renforçant la balance commerciale de notre pays.

Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

Rappelons que, dans la vision de son Projet de société baptisé « **Bâtissons l'édifice nouveau : pour notre essor vers la félicité** », le **Président de la République** a érigé le développement du monde rural et la souveraineté alimentaire en enjeux de stabilité, de sécurité et de croissance.

Cette nouvelle approche est en adéquation avec de nombreux rapports relatifs au droit à l'alimentation, notamment ceux à l'initiative des Nations Unies qui estiment que « **la souveraineté alimentaire est un droit fondamental des peuples** ».

C'est pourquoi, **chers participants**, nous attendons de vos travaux qu'ils contribuent à mettre en place des mécanismes conduisant à l'effectivité de cette mesure stratégique annoncée par le **Chef de l'Etat**, sans incidence de pénurie sur le marché local.

De même, la mise en œuvre de l'interdiction des importations de poulets de chair doit être en parfait alignement avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et la vision prospective « Gabon 2050 ».

De vos échanges devront ressortir des solutions qui favoriseront l'émergence d'un réel tissu d'emplois dans le secteur avicole, une augmentation des productions locales et la mise en place d'un environnement économique viable autour de la filière de production de poulets de chair et des activités connexes.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Le Gouvernement réaffirme son ambition de créer de la valeur ajoutée par la transformation locale et de générer de nouvelles opportunités économiques pour les jeunes et les femmes.

C'est la mission assignée au Fonds Stratégique Agricole (FSA), qui sera un levier de transformation du secteur, d'investissements structurants et de création d'emplois durables.

Convaincu que ces assises seront couronnées de succès, je vous invite à apporter, chacun en ce qui le concerne, une contribution efficiente pour la réussite de ce forum.

Je vous souhaite pleine réussite pendant ces deux jours de réflexion et déclare ouverts les travaux du Forum National de Concertation sur la mise en œuvre de l'interdiction des importations de poulets de chair et le renforcement de la filière avicole gabonaise.

Je vous remercie de votre aimable attention.